

Intervenante dans le reportage :

-Florence Duprat, rédactrice en chef de Tv Hebdo

Intervenants sur le plateau :

-Jean-Marc Morandini, animateur

-Jérémie Boroy, président de l'UNISDA

-Matthieu Delormeau, chroniqueur

----- *sommaire*

(animateur) "La télé n'est pas faite pour les sourds".

Cette semaine, Tv Hebdo publie une enquête exclusive sur les efforts fournis par les chaînes de télé pour rendre les programmes accessibles aux sourds. Malgré les lois, la télé en fait-elle assez pour les 6 millions de Français qui souffrent de surdité? Ce sera notre dossier.

----- *plateau de lancement*

"La télé n'est pas faite pour les sourds"

Cette semaine, le magazine télé Tv Hebdo publie une enquête exclusive sur les efforts fournis par les chaînes de télé pour rendre leurs programmes accessibles aux sourds, et malgré les lois, la télé n'en fait visiblement pas assez pour les 6 millions de personnes qui souffrent de façon plus ou moins importante de déficience auditive. On a décidé ce soir, ce qui se fait assez peu en télé parce que c'est un sujet un peu tabou, de faire le point là-dessus. On va recevoir, dans un instant, le président de l'Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficiants Auditifs, mais tout d'abord un état des lieux avec Laurent Allen-Caron.

----- *reportage*

*"depuis quand tu es placée sur liste d'attente des greffes?"

*"- depuis septembre 2005"

Les sourds et malentendants seraient-ils les grands oubliés de la télévision française? Un dossier spécial de Tv Hebdo paru cette semaine fait un état des lieux alarmiste de la situation. 6 millions de sourds et de malentendants soit 10% de la population française, mais très peu de programmes accessibles. Si le langage des signes est présent dans certaines émissions aujourd'hui seul le sous-titrage permet d'atteindre la totalité de la population concernée. Seuls, les JT de 13 heures et de 20 heures de France 2 sont sous-titrés. En ce qui concerne les magazines d'information par exemple, la plupart ne sont pas sous-titrés.

Alors "Envoyé spécial", souvent ils disent qu'ils le sous-titrent mais après, c'est pour des raisons techniques des reportages qui arrivent tard, etc. ils n'ont matériellement pas le temps de faire le sous-titrage. Voilà. Si un sourd regardait TF1, s'il ne sait pas lire sur les lèvres il est embêté. Dès que Poivre d'Arvor ou Jean-Pierre Pernaut n'est plus à l'antenne, c'est fini, il entend plus rien.

À ce jeu là, si France 2 est la meilleure élève pourtant, elle ne sous-titre que 30% de ses programmes. C'est donc 70% de ses émissions qui ne sont toujours pas sous-titrées. Quant à M6, la chaîne occupe, elle, la dernière place avec plus de 90% de ses programmes non sous-titrés. Il faut dire que sous-titrer des programmes prend du temps et coûte donc très cher, à

titre d'exemple, 15 heures sont nécessaires pour sous-titrer une seule émission de 52 minutes comme "Toute une histoire" sur France 2. Une situation qui, pourtant, va devoir changer.

En 2010, tous les programmes des chaînes, en tout cas des grandes chaînes hertziennes, doivent être sous-titrés. Les chaînes n'ont pas le choix, pas du tout, et encore une fois, ça va aller vite e! On est déjà fin 2006, ça va aller vite, très vite Ils ont en gros 3 ans et demi pour respecter la loi.

Une obligation qui apparaît pourtant difficilement réalisable pour les chaînes car elles se heurtent à 2 contraintes celle du direct tout d'abord, difficilement sous-titrable en temps réel ou à des coûts multipliés par 2 mais surtout à la quantité énorme de programmes que cela représente. Pour FranceTélévisions, cela signifie 162 millions d'euros à déboursier d'ici à 2010, c'est 6 fois plus que le budget actuellement alloué à cette opération. Un véritable effort financier pour toutes les chaînes.

C'est cher, mais bon c'est cher comme d'aller faire un reportage en Irak c'est cher de louer un faisceau satellite pour envoyer un reportage c'est très, très, très cher. Donc les choses ont un coût mais en même temps s'ils ne peuvent pas s'adresser à la totalité de leurs téléspectateurs, ça pose un vrai problème.

----- plateau

-Voilà. Avec nous, en direct en plateau, Jérémie Boroy, bonsoir, je précise que vous êtes sourd, donc je vais essayer de parler lentement puisque vous lisez sur les lèvres. Que demande votre association aux chaînes de télévision?

-Alors d'abord, si vous le permettez, parce que ça peut sembler un peu paradoxal que moi je m'exprime dans une émission qui elle n'est pas sous-titrée, qu'on puisse informer le public et qui attend peut-être que ce soit sous-titré que l'émission ne l'est pas et qu'elle n'est pas non plus traduite en Langue des Signes...

-JMM: on est en direct...

-JB: mais bien sûr, et je vais expliquer que c'est possible et ensuite, on présente les excuses de la chaîne auprès des téléspectateurs.

(rires des animateurs)

-Bravo!

-Alors, tout de suite, sur la question du direct, sachez que c'est possible. Évidemment, on n'attend pas la même qualité de sous-titrage pour une émission en direct que pour un film mais plusieurs chaînes le font, les pratiques étrangères nous confortent dans nos positions, c'est possible.

-Très bien. Qu'est ce que vous demandez aux chaînes de télévision?

-Aujourd'hui, une chose très simple: l'application de la loi de laquelle nous sommes à l'origine qui, comme on l'a dit, prévoit que les principales chaînes, donc TF1, M6, Canal + et l'ensemble

des chaînes publiques sous-titrent la totalité de leurs programmes, donc en permanence, et prévoit aussi le recours à la Langue des Signes pour certaines émissions.

-Une question que se pose peut-être les gens qui nous regardent: là vous lisez sur mes lèvres, quand il y a une émission de télé par exemple, est-ce que les sourds ne peuvent pas lire sur les lèvres du présentateur comme vous le faites là ?

-Non. Là je suis en face de vous et j'ai un minimum de récupération donc je peux vous suivre mais suivre une émission ou un film de télévision, c'est un leurre. On ne peut pas: on lit pas.. sur les lèvres quand il y a plusieurs personnes qui parlent en même temps ou quand on connaît pas le sujet, c'est bien trop compliqué. On ne suit pas la télé sans sous-titrage ça c'est clair.

-Matthieu...

-Est-ce qu'on est en retard par rapport aux autres pays européens?

-Oui, par rapport à beaucoup de pays européens. Je citerai notamment l'Angleterre qui est particulièrement en avance avec la BBC. Aujourd'hui ils sous-titrent 95% de leurs programmes, et l'exemple qui nous vient toujours à l'esprit, c'est celui des États-Unis, même si on est pas en Europe, qui depuis longtemps sous-titrent la totalité de leurs programmes avec un procédé technique qui permet du sous-titrage en direct vraiment performant, et ils sont même allés encore plus loin puisqu'il y a une obligation qui fait que toutes les télés qui sont dans les lieux publics (bars, restaurants, aéroports, etc.) doivent afficher le sous-titrage, ce qui fait que partout où vous passez, tout est sous-titré en permanence.

-En France, les chaînes de télé disent que ça coûte très cher de faire du sous-titrage, c'est vrai que ça coûte cher...

-Ce n'est pas faux. Mais souvent les chiffres qui sont annoncés, notamment par FranceTélévisions tout à l'heure dans le film, sont vraiment exagérés.

-162 millions d'euros d'ici 2010 dit FranceTélévisions, c'est beaucoup d'argent...

-Certes, mais c'est quoi par rapport au budget de la chaîne? Là, quand même, il faut avoir à l'esprit l'enjeu du sous-titrage, c'est pas seulement de faire une bonne action pour les sourds et avoir la conscience tranquille, c'est de faire en sorte que la situation de discrimination dans laquelle nous sommes aujourd'hui face à l'information cesse. Parce ce que imaginez le journal télévisé du soir de Claire Chazal ou Béatrice Shoenberg ou autre et on coupe le son pendant 2 ou 3 minutes imaginez les réactions... Ce n'est pas possible: on recommencerait, pour les sourds, non. On ne fait rien. Et c'est quand même dramatique car c'est tout l'accès à l'information, à la culture qui est remis en cause, alors qu'aujourd'hui la télévision est quand même le moyen d'information le plus répandu.

-Vous représentez combien de personnes? Aujourd'hui en France combien de personnes peuvent être concernées par le sous-titrage?

-On pourrait aller au-delà des 4 à 5 millions de personnes qu'on considère comme sourdes...

-JMM: C'est beaucoup de monde!

-JB: oui, c'est beaucoup de monde... Vous avez aussi tout le public des personnes âgées notamment, qui commencent à perdre l'audition mais qui ne savent pas qu'elles ont la possibilité d'avoir le sous-titrage à la télé et bien souvent, il y a aussi des personnes entendant qui profitent du sous-titrage.

-On est heureux de vous accueillir ce soir, mais c'est vrai que la télévision ne parle pas beaucoup de ce problème, pourquoi ?

-Parce que ça obligerait la télé à se mettre face à ce problème et à assumer ses responsabilités. C'est vrai qu'on a quand même affaire souvent à la mauvaise foi des personnes qui ont des responsabilités à prendre sur la question notamment dans les chaînes. Il y a une prise de conscience depuis la loi du 11 février 2005 des pouvoirs publics, des politiques qui sentent bien qu'il y a un enjeu quand même important, le CSA commence à prendre ses responsabilités d'ailleurs, je crois que c'est aujourd'hui qu'en plénière il statuait sur la modification de leur convention avec les chaînes en vue de l'application de la loi en 2010, mais alors après c'est silence radio, dans les chaînes il y a certains services techniques qui travaillent sur le sous-titrage qui sont sensibilisés mais les directions de chaînes, ça c'est clair, ne sont pas du tout là alors que nous sommes à la veille d'une année d'élection présidentielle, législative, ensuite municipale, sénatoriale, etc. La conséquence de l'absence de sous-titrage, c'est que les sourds n'ont pas accès à l'information électorale alors qu'on nous demande d'aller voter comme tout le monde et moi je ne veux plus entendre de sourds me dire: "je vote Jean-Marie Le Pen parce que lui au moins il articule à la télévision". Ce n'est plus supportable.

-Ca arrive?

-Ca arrive, ce n'est plus supportable.

-JMM: Merci beaucoup, on espère que vous serez entendu et on vous réinvitera sur ce plateau pour voir l'évolution. Merci d'être venu sur ce plateau en direct...

Sous-titrage : www.medias-soustitres.com